Guy FOSSAT

sitelamartine.fr

Rubrique : articles autres que Lamartine.

Octobre 2026

Contacts : fossat.g3@gmail.com

Le double héritage d'Amadou Hampâté Bâ

ou

Sous la France coloniale, l'Afrique traditionnelle *d'Amadou Hampâté Bâ*

Extraits de ses Mémoires[1]

Présentation

Cet article se limite à un choix de citations extraites des deux tomes des *Mémoires*[2] d'Amadou Hampâté Bâ : *Amkoullel, l'enfant Peu*l (1992,526 p.) et : *Oui mon commandant !* (1996,508 p.)

Le but en est une découverte de ce très fécond écrivain, historien et savant malien. (1901-1991)

Dans son récit de type autobiographique, l'auteur fait parcourir au lecteur la trajectoire de sa vie dans ses multiples dimensions et rebondissements. Il en est, tour à tour, un acteur et un spectateur, un partisan ou un analyste.

On y découvre notamment l'organisation de la société peule dans laquelle il évolue, attentive aux solidarités et aux protections contre toutes sortes de menaces ; attentive aussi à la transmission du vécu se ces sociétés.

Ainsi, au fil de la lecture, peu à peu se forme la silhouette d'un enfant, puis celle d'un jeune homme modelé par des règles internes ou externes anciennes. La langue arabe, porteuse de l'Islam, est déjà en place dans la plus grande partie de la région sur laquelle il se centre, la Boucle du Niger.

Le phénomène relativement récent qu'il décrit et dont il montre dans quelles circonstances il l' a découvert est celui de la pénétration de la colonisation française : sa langue, sa religion, ses conceptions économiques et politiques, soutenues par des moyens militaires et administratifs sans commune mesure, le plus souvent, avec ceux des Africains.

Ses *Mémoires* relatent surtout son enfance, sa jeunesse et la vie du jeune homme qu'il devient après la Grande Guerre dans les années 1920, celles de sa formation et de son accès à des fonctions de commis aux écritures dans l'administration coloniale, jusqu' à son installation durable à Bamako en1933. Ses responsabilités et engagements ultérieurs n'y sont que rapidement évoqués. On les trouve dans ses autres publications**.**

*****En fin d'article, trois cartes de la *Boucle du Niger,* cadre principal de ses narrations : (1) celle qui figure en frontispice du tome 2 des *Mémoires* ; (2) une carte inédite, situant les principales villes citées, ainsi que le tracé complet du fleuve Niger et les Etats actuels ; (3) une carte du journal *Le Temps* de mai 1898, époque d'intenses activités de conquêtes coloniales rivales, conduites tant par la France que par l'Angleterre ; et par l'Allemagne avant 1919.

---

[1] Amadou Hampaté Bâ utilise pour désigner la période antérieure à la colonisation française en Afrique, les termes de « *traditionnelle* » ou de « *traditionniste »,* le premier se référant à ses multiples traditions orales et modes d'organisations ; le second se référant plutôt à l'approche des chercheurs, ethnographes, passeurs de mémoires. Il emploie peu le terme « traditionnaliste ».

[2] Chronologie : les années figurant dans le texte des *Mémoires,* de sa main, sont marquées, si besoin de visibilité, en caractère **gras**. Celles placées en **[gras entre crochets]** sont tirées de ses biographies ou interpolées par mes soins.

I-CONTEXES

Le double héritage d'Amadou Hampâté Bâ

L'Afrique « traditionnelle » et la colonisation française

L'Afrique que connait bien Amadou et que conquiert en partie la France est alors connue sous le nom de *Boucle du Niger*, de sa source à son embouchure. Cette région est structurée de longue date en de multiples territoires organisés, rivaux ou alliés, minuscules ou immenses, nommés *empires, royaumes, pays*, chacun ayant sa propre organisation politique et sociale, ses traditions, ses enjeux économiques.

La conquête par l'armée française de villes et territoires de ces régions commence vers 1880. Ségou est occupée puis détruite en 1890 ; Kayes devient capitale du Soudan français en 1892. Bamako est occupée en 1895, Ouagadougou en 1896, Tombouctou et Bandiagara en 1903, etc. Cette conquête se heurte à des révoltes locales ainsi qu'à des guerres entre chefs africains et colonnes militaires françaises ; simultanément, certains chefs acceptent des alliances avec l'administration française. La France établit deux colonies dans cette région : le Soudan français et la Haute-Volta. Cependant, à l'Est et au Sud les rivalités franco-anglaises demeurent.

Tout au long des témoignages et réflexions qu'Amadou présente dans ses *Mémoires*, il prend en compte la double réalité de l'Afrique dans laquelle il doit se situer en tant que *sujet français.*

Il évoque le plus souvent des situations vécues, et leurs contextes historiques. Il s'emploie à révéler sous la présence française récente, la vie ou les survivances multiséculaires de l'organisation « traditionnelle » des sociétés africaines.

Son double héritage

D'une part, il est pétri dès son enfance par les récits que sa famille et ses proches lui ont livrés et répétés, puis devenu adulte par des enquêtes qu'il a lui-même conduites sur le passé des Peuls ; d'autre part, s'entremêlant avec les sources précédentes, il découvre le phénomène colonial récent, notamment à partir des sanctions qui frappèrent son père[3] pour des actions *antifrançaises* à la suite de la révolte de1903 à Toyni, province de Louta.

Il n'a pas quinze ans quand la Grande Guerre éclate en Europe en 1914 et se manifeste directement en Afrique par le départ sur le front d'hommes proches des siens ; puis en 1919, la paix revenue, par le retour des survivants- les tirailleurs- qui racontent ce qu'ils ont vu et découvert en combattant auprès de *l'Homme Blanc*[4].

Lui-même sera formé et recruté parmi le personnel du cadre indigène des colonies, *sujet français* travaillant à côté et avec des fonctionnaires coloniaux, *citoyens français* venant de métropole. Ce n'est qu'en 1946 que la citoyenneté française deviendra possible pour les indigènes. Auparavant c'est le « Code de l'indigénat » qui réglementait les droits et devoirs des indigènes, en Afrique comme dans les autres colonies, Afrique du Nord et Indochine notamment.

Rétrospectivement, cette discrimination juridique entre *sujets* et *citoyens français* ne cesse d'interroger sur les apports de la *République* dans l'Empire colonial français. Qu'en était-il à cette époque de la République, de sa devise *''Liberté, Egalité, Fraternité''* et de la reconnaissance du *''principe des peuples à disposer d'eux-mêmes''?*

Amadou évoque son enfance et sa jeunesse jusqu'à la fin de la Grande Guerre, comme la première période marquante de sa vie : école coranique approuvée par ses parents, puis école française sur décision impérative du commandant de cercle[5], désapprouvée par ses parents, mais qu'il ne rejette pas ; puis son perfectionnement préparatoire à son affectation dans l'administration coloniale dans le Ecoles spécialisées de Djenné et de Bamako.

---

[3] Voir plus loin le développement de ce point dans Extrait n°1- *Humiliations subies par son père adoptif*.

[4] Actualité du cinéma 2026 : le récent film *Justin le Juste* fait revivre un aspect de l'engagement des troupes coloniales dans cette guerre. Thème de l'amitié née des combats entre un paysan des Vosges réquisitionné pour le front et un tirailleur, Basile, tous deux révoltés par cette guerre. Le film rappelle opportunément le rôle joué alors par *Le Canard Enchaîné* dans la dénonciation de l'exécution des révoltés « pour l'exemple ». Sa parution hebdomadaire s'est maintenue depuis 1915-1916.

[5] Cercle. Dénomination d'une circonscription territoriale propre à l'organisation coloniale française, ayant à sa tête un Administrateur des Colonies, dénommé couramment « le commandant ».Le tome second des *Mémoires* porte un titre laissant entendre le pouvoir de ces hauts-fonctionnaires, dont l'autorité ne

Son parcours relaté dans ses *Mémoires*

Né en 1901 à Bandiagara, les premières années de sa vie sont jalonnées par diverses facettes de l'éducation que lui font acquérir ses parents, incluant les jeux entre enfants du même âge. Milieu familial assez aisé, notamment grâce à la possession de troupeaux par son père biologique (Hampâté) et par le dynamisme de sa mère (Kadidja) en matière de commerce.

Son entrée à l'école coranique lui permet de se familiariser avec le Coran et la langue arabe. Cette école, avait été fondée à Bandiagara par Tierno Bokar, ami de son père. Pour Amadou, l'influence de Tierno Bokar, dans le courant soufiste de l'Islam restera toujours vivace.

La réquisition administrative qu'il subit

Fin 1912, la fréquentation de l'école coranique par Amadou est brutalement interrompue. Il est en effet réquisitionné par décision de l'autorité coloniale en la personne du commandant du cercle de Bandiagara. En effet, chaque année ce haut fonctionnaire procédait à la réquisition de jeunes garçons, afin qu'ils reçoivent dans des écoles spéciales une formation répondant aux besoins de la colonie-apprentissage de la langue française en premier lieu-pour des emplois de l'administration, secrétaires, interprètes, infirmiers, techniciens, soldats, policiers, gardes, etc.

L'Administrateur des colonies, dit le « commandant de cercle » met en application la politique de la Métropole, en premier lieu la perception de l'impôt, mais aussi le recrutement de soldats, de gardes et de policiers indigènes.

Sa formation scolaire et professionnelle

Il fréquente successivement six écoles :

(1) Ecole coranique de Bandiagara **[1907-1912]**

(2) Ecole publique de Bandiagara (année **1913**).Surnommée ''Ecole des Blancs''

(3) Ecole publique de Djenné **[1914-1916]** Obtient le *Certificat d'études primaires indigène*. (CEPI)

Fin 1915, quitte cette école et rejoint brièvement sa mère à Kati, ville de garnisons, au nord de Bamako.

(4) Ecole publique de Kati. **[1917]**

« A Kati, j'avais été exempté de recrutement pour ''insuffisance de développement physique'', et maintenu dans mes des fonctions d'auxiliaire de l'armée ». (t.1, 465)

(5) Ecole *régionale* de Bamako **[1918-1919].** Interne (t.1p.471) « En juin **1918**, accord de mon maitre d'école pour entrer à l'école régionale de Bamako ». (t.1, 466). Interne. C'est l'ancienne *Ecole primaire supérieure* de Bamako créée en 1916. Obtient une seconde fois le CEPI. Courant 1918 sa mère et son second mari Tidjani Ali Thiam s'installent à Bamako, chef- lieu du Soudan français. Ses parents travaillent. L'école est proche. La vie est plus simple.

(6) Ecole *professionnelle* de Bamako **[1919-1921].** Sélectionné pour l'Ecole normale de Gorée (Sénégal), il décline ce cursus.

Ses affectations successives dans l'administration coloniale

En **1921,** son refus de poursuivre les études à Gorée lui vaut d'être envoyé en poste à Ouagadougou, chef- lieu de la Haute -Volta à 1 000 km de sa famille **[1921-1923].** Il commence ainsi sa ''carrière'' au bas de l'échelle, comme « écrivain temporaire à titre essentiellement précaire et révocable ».**1924** : affectation au cercle de Dori, puis retour à Ouagadougou en **1927.**

Cette même année, il atteindra assez rapidement le grade de « commis expéditionnaire de première classe du cadre indigène », par concours spécial.

Ensuite affectation à Tougan en **1929**, puis étape à Ouahigouya.

pouvait être contestée : « *Oui mon commandant* ». Amadou a été affecté à plusieurs époques, dans les services d'un tel responsable. Il a pu en étudier les comportements. On ne trouve pas en Métropole une telle concentration de pouvoirs.

Il est nommé à Bamako en**1933**, auprès du commandant de cercle, puis… premier secrétaire de la mairie jusqu'en **1937.** Diverses misions dans l'administration coloniale jusqu'en **1942,** date de son affectation à l'Institut Français d'Afrique Noire de Dakar (IFAN), à la demande de Théodore Monod.

Sa place dans la hiérarchie

Auprès de divers commandants de cercles, souvent administrateurs coloniaux, il est chargé de travaux d'écritures, de comptabilité et, si besoin, d'interprétariat, de coordination Mais, au sein d'une administration dans laquelle personne parmi les Français-sauf quelques exceptions parlant arabe ou peul- ne parle les langues indigènes, le recours à un interprète est de tous les instants. Cette fonction incontournable d'interprétariat est confiée à un Grand Interprète, en permanence auprès du commandant.

Amadou a subi ou apprécié plusieurs d'entre eux, comme autant de figures de l'autorité ; il a même été affecté quelques temps au cabinet[6] d'Edouard Hesling qui fut le premier gouverneur de Haute-Volta, à Ouagadougou en 1919-1927.

Il fait revivre la vie et le travail des Services de cette administration, tels que : celui de l'Enregistrement pour la perception des taxes ; celui chargé de la perception de l'impôt de capitation ; celui de la gestion des anciens soldats, français ou indigènes. Il découvre les relations humaines, les bons et mauvais souvenirs, les missions de terrain au service du commandant ou de ses collaborateurs. Il se perfectionnera dans ses tâches, sera souvent félicité ; il sera aussi mis en garde sur les difficultés qu'il pourrait encourir s'il lui arrivait de jouer sur sa foi musulmane pour intervenir dans son travail. Il se portera garant de sa loyauté auprès de sa hiérarchie.

Il dispose de deux « qualifications » professionnelles : d'une part le *Certificat d'études indigène* de l'école de Bandiagara (renouvelé à celle de Djenné) ; d'autre part, son accès par concours *au cadre indigène*.

Ses études à l'école professionnelle de Bamako, ne semblent pas avoir été ponctuées par un diplôme.

II-PRESENTATION D'EXTRAITS

Dès 1914 Amadou découvre brutalement la guerre venue d'Europe et, en même temps, une période de bascule du monde de l'enfance vers celui du jeune homme se préparant au travail. Sa vie est ainsi scandée par deux grandes périodes : enfance et adolescence, puis affectation professionnelle, entre lesquelles la Grande Guerre introduit une autre cassure, ressentie dans la société elle-même, au-delà des individus.

Son choix d'adopter un récit autobiographique parait pertinent pour dévoiler aux lecteurs de ses *Mémoires* la trame de son environnement et du modelage de sa trajectoire, y compris par la place prise par ses propres choix et volontés.

C'est lui qui parle directement au lecteur d'un univers culturel diversifié, mais dans lequel il se meut comme un poisson dans l'eau, et dont il fait sentir la cohérence.

En préambule

Hors chronologie, deux extraits se rapportent à deux évènements marquants de sa jeunesse : tout d'abord, en 1912, sa réquisition, son « arrachement » de l'école coranique par l'autorité coloniale pour l'inscrire à *''l'École des Blancs''* ; ensuite les perturbations causées par la Grande Guerre dans la colonie, et, en 1919, les récits rapportés par les tirailleurs, témoignant de la chute du mythe de l'homme blanc, annonciateurs des aspirations indépendantistes.
Ensuite dix extraits chronologiques évoquant diverses facettes de sa vie et de son milieu, ses réflexions.

Et, pour terminer : en écho à ce *préambule,* deux autres évènements marquants de sa vie.

[6] « Je devins chef du secrétariat du gouverneur Hesling, chargé du « *courrier au départ*, du secrétariat du conseil d'administration, du personnel blanc-noir et du *courrier secret* ». (t.2, p.239. Chapitre *Au cabinet du gouverneur*)

Premier extrait du *préambule*

Son « arrachement » à l'école coranique

1907. Amadou commence à suivre l'enseignement de l'école coranique de Bandiagara, créée par Tierno Bokar, ami de la famille, qui deviendra bien plus tard, son Maître en soufisme.

« Alors que je coulais de jours heureux entre l'école coranique, mon grand frère et mes camarades d'association, survint un élément qui allait marquer un tournant majeur dans ma vie. […]. Enfin revenus à Bandiagara où la vie semble reprendre son cours normal [en famille avec le père libéré de prison en 1906], *voilà que l'on m'arrache brutalement à mes occupations traditionnelles qui m'auraient sans doute dirigé vers une carrière classique de marabout-enseignant, pour m'envoyer d'office à « l'Ecole des Blancs », alors considérée par la masse musulmane comme la voie la plus directe pour aller en enfer ! […] Un beau jour de l'année* **1912,** *le commandant du cercle de Bandiagara, Camille Mallet, donna ordre au chef traditionnel de la ville Alfa Maki Tall, fils de l'ancien roi Aguibou Tall de lui fournir deux garçons de bonne famille, âgés de moins de dix- huit ans, pour compléter l'effectif de l'école primaire de Bandiagara ».* (t.1, 307).

Un certain Koniba Kondala est désigné par le commandant pour venir à l'école coranique « sans le moindre égard pour Ammoussa, le moniteur qui nous donnait alors nos leçons » pour en extraire Amadou et son frère, désignés d'office pour rejoindre l'Ecole des Blancs. Avant de se présenter à l'école, les deux frères devaient auparavant franchir deux autres contrôles : se présenter au chef traditionnel et enfin au commandant de cercle. Le chef Aguibou Tall, objectera qu'il serait injuste de prendre deux frères de mêmes parents et il permuta sur le champ… son propre fils Madani avec Hammadoun, le frère d'Amadou. Hammadoun retourna à l'école coranique, alors qu' Amadou et Madani, sous bonne garde, poursuivirent le chemin jusque chez le commandant.

Restait, pour les deux écoliers, à soutenir leur présentation devant ce dernier.

« Enfin nous arrivons sur le pont qui traverse le Yaamé, à environ huit cents mètres de la résidence du commandant. A la sortie du pont, nous avançons sur la belle route qui mène aux escaliers de la Résidence. Bien damée à main d'homme grâce aux « prestations de service » obligatoires auxquelles était soumise la population, elle est bordée des deux côtés par de grands flamboyants, arbres ainsi nommés pour leurs belles fleurs rouges et recherchés pour leur ombre rafraichissante ». (p.319)

« *Le planton nous poussant devant lui, y compris l'interprète, nous nous retrouvons dans le bureau du grand commandant de cercle de Bandiagara, Camille Maillet. Je l'observe attentivement ; une longue raie partage par le milieu ses cheveux noirs bien peignés et très plats, et son visage qui s'orne d'une barbe bien fournie qu'accompagne à merveille une moustache dont chaque pointe se relève en queue de scorpion ».* (t.1, 322)

Le commandant interroge successivement Madani et Amadou pour savoir s'ils veulent ''bien'' aller à l'école des Blancs et pourquoi. Amadou répond *: « Pour devenir chef. Et d'abord je veux apprendre la langue du commandant pour parler directement avec lui, sans passer par un interprète. Ensuite je voudrais devenir chef pour pouvoir casser la figure à Koniba Kondala, cet ancien captif de mes ancêtres qui se permet, parce qu'il est envoyé par le commandant de couvrir d'injures toute ma famille ».*

En terminant cette rencontre le commandant se tourne vers Amadou et lui ordonne : *« Quant à toi, mon petit ami, chaque dimanche après-midi tu viendras sur mon terrain de tennis ramasser les balles qui se perdent dans le décor* ». (t.1, 328)

Second extrait du *préambule*

Effets de la Grande Guerre

On n'en retiendra ici que deux aspects : la chute du mythe de l'homme blanc et la rupture de la transmission orale entre générations.

La chute du mythe de l'homme blanc

« *En novembre* **1918,** *l'Afrique, comme la métropole, fêta la fin de la guerre mondiale, la victoire de la France et de ses alliés sur les armées du Kaiser. Nous étions fiers de la part qu'avaient prise à cette victoire les soldats africains envoyés sur le front. […] Quand les rescapés rentrèrent au foyer en 1918-1919, ils furent la cause d'un nouveau phénomène social qui ne fut pas sans conséquence sur l'évolution future des mentalités : je veux parler de la chute du mythe de l'homme blanc en tant qu'être invincible et sans défauts. Jusque-là, en effet, le Blanc avait été considéré comme un être à part, sa puissance était écrasante, imparable, sa richesse inépuisable […] Mais, depuis, les soldats noirs, avaient fait la guerre dans les tranchées aux côtés de leurs camarades blancs. Ils avaient vu des héros, des hommes courageux, mais ils en avaient vu aussi pleurer, crier, avoir peur. […]*

Quand ces tirailleurs rentrèrent au pays, ils racontèrent, au fil des veillées, tout ce qu'ils avaient vu. Non, l'homme blanc n'était pas un surhomme, bénéficiant d'on ne savait quelle protection divine ou diabolique, c'était un homme comme eux, avec le même partage de qualités et de défauts, de force et de faiblesse. Et quand ils découvrirent que leurs médailles et leur titre d'ancien combattant leur valaient une pension inférieure de moitié à celle des camarades blancs dont ils avaient partagé les combats et les souffrances, certains d'entre eux osèrent revendiquer et parler d'égalité.

C'est là, en **1919***, que commença à souffler pour la première fois un esprit d'émancipation et de revendication qui devait finir, avec le temps, par se développer dans d'autres couches de la population »*.(t.1, 307)

La première grande rupture dans la transmission orale

« L'un des effets majeurs, quoique peu connu, de la guerre de 1914 *a été de provoquer la première grande rupture dans la transmission orale des connaissances traditionnelles, non seulement au sein de ses sociétés initiatiques, mais aussi dans les confréries de métiers et les corporations artisanales, dont les ateliers étaient jadis de véritables centres d'enseignement traditionnel. L'hémorragie de jeunes gens envoyés au front-dont beaucoup ne devaient pas revenir-le recrutement intensif pour les travaux forcés liés à l'effort de guerre et les vagues d'exode vers la Gold Coast* (Colonie britannique d'Afrique, aujourd'hui le Ghana) *privèrent les vieux maîtres de la relève nécessaire et provoquèrent la première grande éclipse dans la transmission orale de ce vaste patrimoine culturel, processus qui, au fil des décennies, irait s'aggravant sous l'effet de nouveaux facteurs sociaux ».* (t.1, 465)

Après l'évocation des effets de la Grande Guerre, Amadou revient sur la première partie de sa vie- enfance et jeunesse- avant sa « captation » pour l'Ecole des Blancs par l'administration coloniale[7].

Dix extraits chronologiques

Extrait 1

Tout enfant, il découvre les humiliations subies par son père adoptif depuis 1903

En plus de son « arrachement » de l'école coranique, un autre sujet douloureux revient fréquemment dans ses *Mémoires* : les turbulences que vécut la famille à partir d'une révolte, en 1903 à laquelle participa Tidjani Ali Thiam, le second mari de sa mère. (t.1, 85).

Ce dernier était alors roi de la ville de Louta et de sa province selon l'appellation traditionnelle reconnue par l'administration coloniale. Il devait, entre autres obligations, contribuer à la collecter de l'impôt auprès des habitants. Cette année- là cette collecte entraina des manifestations**.**

[7] T2, 301 « C'est à Kayes que fut créée la première ''école des otages'', transférée ensuite à Bamako sous le nom d'*Ecole des fils de chefs*, puis rebaptisée *Ecole professionnelle*, où il fut scolarisé en 1920-1921. Familièrement nommées '' Ecoles des Blancs'', comme synonyme d'écoles coloniales.

Le roi de Louta en fut jugé en partie responsable.

Il fut jugé, déchu de sa fonction de roi, et condamné à trois ans de prison, dont une au cachot à la prison de Bougouni. Là, selon l'humeur des commandants successifs, sa mère obtint ou non des droits de visites et vint s'installer à Bougouni en **1905** (t.1, 159), venant de Bandiagara avec une partie de la famille. Tidjani en sortit en **[1906].**

Amadou éprouva d'autant plus de désagrément de cette honte que, à la suite de son père, il aurait pu prétendre porter « le turban de Louta », c'est-à-dire d'en devenir lui-même le roi .Il évoque cette période mouvementée à partir de ses propres souvenirs et surtout de ce qu'en racontaient. La famille organisera une grande fête pour ce retour à Bandiagara, deux ans plus tard.

Ses souvenirs sont alors plus précis :

[1908]. *« Dans toute la ville, on ne parlait plus que du retour inattendu de Tidjani Thiam, de sa bonne mine et de l'importance de sa venue. On se demandait s'il avait vraiment été au bagne.*

Le lendemain, comme le règlement et la courtoisie l'exigeaient, Tidjani se rendit à la résidence du cercle pour saluer le nouveau commandant (qui avait remplacé Charles de la Bretèche), lui présenter ses papiers de voyage et formuler le souhait de demeurer à Bandiagara parmi les siens. Le commandant refusa de le recevoir. Il lui fit dire par son adjoint de se tenir tranquille à Bandiagara, et surtout de se faire oublier dans son propre intérêt. Sensible comme un escargot dont on touche les cornes, mon père pris très mal ces propos. Il se rendit compte avec amertume qu'il avait été desservi auprès du nouveau commandant sans doute par ceux-là-mêmes qui avaient tout fait pour provoquer sa destitution et sa condamnation, voire sa mort.

Mais il fallait organiser notre nouvelle vie. Tidjani fit aménager dans sa concession un logement confortable de plusieurs pièces pour ma mère et lui demanda de s'y transférer. Elle voulut m'y emmener avec elle [mais une partie de la famille s'y opposa…]. La loi musulmane aussi bien que la coutume donnait alors plus de droits à la famille paternelle qu'à la famille maternelle sur un garçon âgé de plus de sept ans. Beydari Hampâté, [ancien esclave de case] *en tant que chef de famille désigné par mon père [biologique] Hampâté pour lui succéder, avait donc plus de droits sur moi que mon père adoptif, Tidjani. Ma mère fit à nouveau appel au conseil des anciens et des responsables religieux, mais cette fois elle n'obtint pas gain de cause. En raison de mon âge, le conseil des anciens décida que je relevais désormais de ma seule famille paternelle, qui me récupéra. Cette décision devait d'ailleurs se révéler pour moi des plus agréables, car en raison de la liberté dont jouissent les enfants africains, en fait j'allais me partager à ma guise entre les deux maisons ».* (t.1, 224).

Extrait 2

L'enfant est suivi de près par ses parents et sa famille élargie

L'extrait qui précède rappelle le souvenir le plus ancien d'Amadou, la condamnation de son père adoptif en 1903. Cet évènement fait partie des souvenirs qui, tout autour de l'enfant s'entrecroisent, tissant autant de réalités dans sa vie en construction. En voici d'autres.

La société peule est tissée de croyances, de pratiques, de fêtes traditionnelles auxquelles nul ne saurait se soustraire. Des personnages en assurent la perpétuation. Griots, marabouts, chamans… Fêtes à l'occasion de la circoncision, du mariage, de la naissance des enfants, des décès…Influences des sociétés voisines, telles que celles des Bambaras avec leurs masques effrayants du Komo ou les manifestations guerrières de l'ethnie des Samos. Quelquefois des figures qui s'imposent par la peur…

Son affiliation à une société enfantine bambara

Ses parents le font entrer dans une association d'enfants à majorité bambara dans un quartier de Bougouni, alors qu'il est de culture peule et afin qu'il ne se trouve pas isolé.

[1913-1914]. *« C'est à cette époque je crois, que j'ai été affilié* [par mes parents] *à la société bambara d'initiation enfantine Tiebleni ainsi que mes petits compagnons de jeu. Etant donné que nous vivions en plein milieu bambara, cette affiliation était indispensable, sinon il nous aurait été impossible de fréquenter nos camarades de Bougouni qui faisaient tous partie de ces associations, et nous aurions été obligés de rester enfermés à la maison chaque fois que le masque sacré du Komo sortait de sa retraite pour parcourir les rues à l'occasion de fêtes ou des*

cérémonies. Pour les petits musulmans, cette affiliation était de pure forme. On nous apprenait les secrets du rituel, les signes de reconnaissance, quelques petits contes, mais guère plus ».

« Il existait également une affiliation de pure forme au Komo pour les adultes musulmans vivant en pays bambara afin qu'ils ne soient pas coupés de la communauté dans laquelle ils vivaient. Ils étaient dispensés de sacrifier aux fétiches, ne mangeaient pas les aliments sacrifiés, ne buvaient pas d'alcool et n'assistaient pas aux cérémonies, mais au moins ils n'étaient pas, eux non plus, obligés de se cloîtrer lors ses sorties du Komo. Ces relations de bon voisinage et d'acceptation mutuelle reposaient sur le vieux fond de tolérance religieuse de l'Afrique traditionnelle animiste qui acceptait toutes les formes de pratiques religieuse ou magico-religieuse et qui, de ce fait, ignora les guerres de religion ». (t.1, 192-193*).*

Autre exemple : Dans le réseau des liens sociaux, une association, une *awalé,* permettant rencontres entre garçons et filles est à souligner. Dénomination originale à l'époque : les *Valentins et Valentines !*

Extrait 3

Deux souvenirs pendant la Grande Guerre

Amadou, en sécurit avec son père pendant une marche de nuit…

1915. Amadou et son père vivaient alors à Bamako et Kadidja à Kati, à une douzaine de kilomètres, avec une partie de la famille. Pour Amadou, cette marche avec son père, les retrouvailles familiales, la description de la ville, sont une occasion d'évoquer l'importance des liens sociaux, la vigilance des parents à son égard, les peurs et les joies de l'adolescent…

Mon père

« Mon père marchait devant moi d'un bon pas. Le porteur le suivait. Le soleil était bas sur l'horizon. Tous ceux qui nous croisaient sur la route et qui rentraient en ville s'exclamaient : "Hé homme peul, tu entreprends si tard un voyage sur Kati, comme si Dounfing n'existait pas ? "Allâhou akbar, Dieu est le plus grand ! " répondit mon père.

A quatre kilomètres environ de Bamako, il s'arrêta sous un grand figuier. Il arracha de l'arbre un certain nombre de feuilles, prononça sur chacune d'elles certains versets coraniques selon un nombre déterminé, puis les lança aux huit points de l'espace, cardinaux et collatéraux. Il en garda une sur lui. "Maintenant dit-il, la bouche de la haute brousse est muselée. Nous serons, avec l'aide de Dieu, tranquilles jusqu'à Kati".

Et il reprit la route d'un pas ferme, presque joyeux, chantant à pleine voix le grand poème composé par El Hadj Omar et appelé Le Sabre*, car un tel sabre, dit-on, tranche les maléfices et anéantit les œuvres des mauvais esprits ».*

Les marcheurs avancent dans la nuit. Les surprises se succèdent *: « La route de terre rouge, était damée à la main par des cohortes de manœuvres africains réquisitionnés d'office, car il importait que la garnison militaire de Kati soit reliée à Bamako par une route. Puis l'impénétrable gouffre de Dounfing. Mon père me prit par la main. Finalement, ni diable, ni fauve, ni brigand n'avait eu l'idée de nous faire un mauvais parti ».* (t.1, 423).

Ma mère

*« Bientôt les lumières de Kati scintillèrent au loin**.** Nous arrivâmes enfin à la maison, où tous les membres de la famille, entourés de nos amis, nous attendaient. Ma mère était là, souriante, toujours aussi droite, toujours aussi belle. Un simple ruban de velours noir entourant son cou suffisait à la parer. Elle m'embrassa, mais sans plus, la bienséance peule ne permettant pas aux mères de trop manifester leurs sentiments envers leurs propres enfants, surtout en public et surtout s'il s'agissant d'un grand garçon de quinze ans ! ».*

« Comme partout où elle était passée, ma mère avait réussi à développer à Kati un commerce assez important de tissus et d'articles régionaux divers. […] *Un jour, le directeur de la CFAO (Compagnie française de l'Afrique Occidentale), frappé par la beauté de son pagne, lui demanda de lui fournir des petits échantillons de tous les modèles qu'elle créerait. Ces modèles restèrent en vogue pendant près de quinze ans.* […] *Non seulement la CFAO lui versait cinq francs pour chaque nouveau modèle créé, mais en plus,-chose extrêmement rare à l'époque pour les indigènes, surtout pour une femme -elle lui avait ouvert un crédit. Chaque début de mois, ma mère prenait,*

sans les payer, une certaine quantité de marchandises qu'elle revendait ensuite en ville. C'est peu dire qu'elle vivait à l'aise ». (t.1, 424-425).

Extrait 4

La ville de Kati bousculée par la guerre venue de France

1915. **Une ville militaire.** *« Kati, vieux village bambara situé au nord de Bamako, à l'entrée de Bélédougou, est entourée de tous côtés par des collines gréseuses rouges, où habitaient jadis, quand elles étaient bien boisées, des tribus de singes criards, des essaims d'oiseaux multicolores. Ces collines dévalent vers un monticule central sur lequel est bâti le camp militaire actuel, configuration qui fait du plateau de Kati une véritable forteresse naturelle. Jusqu'à l'occupation du pays par les français, Kati n'était qu'un petit hameau réputé pour la fertilité de ses terres, bien arrosées par les eaux d'une rivière permanente qui serpente avant d'aller se verser dans le Niger, à Bamako. Les Français en firent un poste militaire, qui, par la suite, prit une importance croissante, au point de devenir le siège du 2e régiment de tirailleurs sénégalais, le 1er régiment étant stationné à Saint-Louis du Sénégal.*

A l'époque dont je parle, du fait de la guerre et de l'intensité des recrutements, il y avait au moins deux mille tirailleurs en permanence dans la ville, soit en instance de départ, soit en stage de formation militaire. La plupart des soldats qui partaient en France laissaient leurs épouses à Kati. Elles percevaient une petite pension, mais pour améliorer leur ordinaire, elles devenaient souvent marchandes, cuisinières de plein air, cabaretières, couturières... [Mon père y créa le quartier des Dogons]. *En cette terre d'exil, il devint pour eux une sorte de conseiller et de défenseur naturel. Les autorités militaires proposèrent mon père pour la fonction de « chef de quartier ». Par un curieux retournement du sort, il accéda à cette fonction avec l'appui d'un inspecteur des Affaires administratives du Haut-Niger-Sénégal-et- Niger qui n'était autre que l'administrateur Charles de la Bretèche, ancien commandant du cercle de Bandiagara, celui-là même qui, après les tristes évènements de Toyni , n'avait pu faire autrement que de le condamner au bagne et l'exil ».* (t.1, p.427).

Extrait 5

Après la guerre

Les privilèges de Daoud Mademba Sy

1919. A bord d'un bateau à vapeur avec roues à aubes, Amadou jouit du transport fluvial sur le Niger pour un aller- retour dans sa famille au moment des vacances scolaires. Il termine avec ses condisciples sa formation à l'Ecole régionale de Djenné et rejoindra, à la rentrée l'Ecole professionnelle de Bamako. Il est témoin d'une scène extraordinaire : l'arrivée tapageuse sur le bateau de '' Monsieur Daoud'', l'un des fils de Mademba Sy roi de Sansanding, « enfant chéri des autorités françaises de l'époque ». (t.1, 491)

« Nous étions en tout une soixantaine d'élèves originaires de diverses régions de la Boucle du Niger. Mes camarades de Bandiagara et moi formions un groupe de sept élèves, dont j'avais la responsabilité en tant que doyen d'âge.

Apres avoir obtenu auprès du bureau de la subdivision de Koulikoro [Port sur le Niger en aval de Bamako] *les ordres de réquisition nécessaires pour pouvoir prendre le bateau, un garde du cercle nous conduisit au port. Le bateau à vapeur que nous devions prendre était* Le *Mage* [du nom d'Eugène Mage, administrateur des colonies], *celui-là même où j'avais voyagé sans billet, il y a quelques années plus tôt, et le commissaire de bord était toujours M. Monnet, mais je me gardai bien de me rappeler à son souvenir.*

Apres plusieurs heures d'attente sous un soleil accablant, on nous fit embarquer vers seize heures. On nous entassa sur le pont avec les voyageurs indigènes comme un troupeau de moutons pour une vente à l'encan.

Portraits du prince et du commandant

Vers seize heures trente, une jolie voiture attelée, tirée par deux chevaux bien nourris et conduite par un garde du cercle, arriva au trot. C'était l'attelage du commandant Courtille-en fait, un simple commis des Affaires indigènes chargé des fonctions de chef de la subdivision administrative de Koulikoro- et qui, conformément à l'usage, se faisait appeler ''commandant''. A côté de lui, se tenait, à notre grand étonnement, un jeune homme noir richement vêtu ». (t.1, 472).

Le commandant Courtille, tenant à la main la cravache dont il ne se séparait jamais, descendit le premier. Le garde du cercle aida ensuite le jeune homme noir à descendre, puis s'évertua à écarter la foule trop curieuse.

Le jeune homme, plus âgé que moi de quelques années, était assez corpulent. Son visage noir comme du bois d'ébène, brillait comme du bois poli. Vêtu d'un fin costume marocain de drap pur, il fumait d'un air détaché, laissant tomber exprès les cendres de sa cigarette sur sa djellaba brodée dont le drap ne brûlait pas.

Ses chaussures luxueuses, de cuir fin ''Roméo jaune London'', comme le voulait la dernière mode, étaient craquantes à souhait. Une fine flèche dorée rayait ses chaussettes de soie noire. Pour couronner le tout, sa tête s'ornait d'un superbe fez garni de franges soyeuses, et ses cheveux bien taillés étaient soigneusement lissés et aplatis à l'aide d'une pommade brillante. […]

Le commandant Courtille déclare au commandant de bord : « Monsieur Daoud Mademba Sy, arrive d'Algérie où il fait ses études, pour passer ses vacances auprès de son père à Sansanding. Les plus hautes autorités m'ont donné l'ordre de le recevoir et de le recommander à votre plus chaleureuse attention. Il voyagera en première classe. […] M. Monnet prit congé du commandant Courtille, puis conduisit Ben Daoud vers l'escalier qui menait au premier étage où se trouvaient les cabines de première et deuxième classes, étage habituellement rigoureusement interdit aux indigènes, hormis les boys qui y travaillaient. Les voyageurs qui s'étaient agglutinés pour regarder ce spécimen noir rarissime monter l'escalier interdit, regagnèrent leurs places.

Vers dix-huit heures, M. Monnet, donna l'ordre de départ d'une voix tonitruante. Les laptots [rameurs, pagayeurs] *s'affairèrent. Les deux grandes roues du bateau se mirent lentement en mouvement. La poupe se détacha de la berge et le bateau s'élança vers les hautes eaux où bientôt, prenant de la vitesse, il entama sa marche régulière ».* (t.1, 473)

Extrait 6

Il est témoin d'une injustice flagrante

Un cas de domination de l'Européen sur l'indigène

Pour l'enfant ou l'adolescent, les voyages ne sont pas rares, pour une bonne partie à pied, mais aussi par la voie fluviale, ou par les trains. Roues à aubes des bateaux et machineries des trains invitent à craindre la vapeur. Effrayantes mais admirables inventions !

[1921-1922]. Amadou voyage sur une pirogue qui descend le fleuve Niger. On peut dater ce voyage à partir de sa remarque : « Je n'ai que vingt-deux ans, et c'est ma première visite officielle au titre de mes nouvelles fonctions.» (t.2, 27). Il se rend à Ouagadougou, prendre le poste d' « écrivain » qui lui est attribué auprès du « *gofonor* de ce pays », le gouverneur. Nombreuses haltes, notamment pour se signaler aux autorités, acheter du ravitaillement, saluer des connaissances…

Un litige survenu au port de Kouakourou en amont de Mopti, entre un commerçant blanc et le patron de cette pirogue, en vue de son appontement, conduit Amadou aux remarques suivantes. En ce jour de marché les berges sont encombrées, il est difficile d'accoster

« Le fait que M. Vandenheim, simple commerçant blanc qui n'était même pas de nationalité française, puisse se réserver un large espace de débarquement et l'interdire aux nègres par la force m'indignait. Je réalisai soudain combien l'Africain était privé de droits dans son propre pays. A l'époque, la garantie la plus sûre pour tout obtenir sans peine et se permettre tous les abus sans punition, c'était d'avoir la peau blanche-et aussi, il faut le reconnaitre dans une moindre mesure- le fait d'être un « blanc-noir », c'est-à-dire un représentant de l'administration coloniale. Après la leçon de tolérance reçue du marabout kounta, décidément ce voyage se révélait riche de surprises et d'enseignements ».*

« Apres avoir acheté à la foire de Kouakourou les provisions dont nous avions besoin, Mamadou Koné, mes laptots et moi reprîmes le cours du fleuve, laissant derrière nous une nouvelle histoire à raconter dans les veillées, celle du jour où l'on vit pleurer et se rouler dans la boue, le colosse borgne, serviteur [garde du corps] *du méchant crocodile à la queue écourtée !* [M. Vandenheim lui-même]. (t.2, 55)

*****Amadou et ses compagnons de voyage avait précédemment rendu visite à ce marabout, du nom d'une tribu arabe de nomades sahariens remontant au XVIe siècle

Extrait 7

Bagarre sur un chantier

Morts et blessé dans la prison de Dori

Le *Code de l'indigénat* impose aux Africains du travail obligatoire pour la construction et l'entretien de routes ou voies ferrées ; mais aussi des prélèvements sur les récoltes et le bétail ; la crainte de payer l'impôt de capitation (individuel, par tête, et non collectif), de même que le recrutement de soldats terrorisent les villages. Ces exigences de l'administration coloniale conduisent assez souvent à des révoltes.

[1923-1924] Le village de N' Djongma près de Dori est le lieu d'une bagarre autour du chantier de construction d'un bâtiment administratif ordonné par le commandant du cercle de Dori, Edouard Lambaque. S'y affrontent des Peuls et des *rimaïbés,* descendants de captifs, esclaves. (t.2, 226).

« Quelques temps après l'arrivée de l'administrateur Lambaque, se produisit le premier incident grave auquel il me fut donné d'assister depuis que j'étais fonctionnaire, le drame de la prison de Dori. Cet administrateur, qui avait pris le relais de M. Fournier, était un maniaque de la construction. Toujours à cheval, il passait le plus clair de son temps sur les divers chantiers qu'il ouvrait, sans se soucier de savoir s'il aurait les crédits nécessaires pour les achever ». (t.2, 223)

Résumé. La révolte qui dégénère à partir du chantier de N'Djongma est réprimée sur ordre de Lambaque et conduit un grand nombre d'hommes en prison, d'où une dizaine de morts et de nombreux blessés par étouffement ou mauvais traitements. Le gouverneur ordonne une enquête.

Amadou la relate longuement. Retenons ce qu'il en découvre : les clivages au sein de l'administration, les décisions qui en résultent et l'absence de sanctions significatives à l'égard des commandants, si ce n'est leur mutation. Plus tard, nommé au cabinet du gouverneur Hesling à Ouagadougou, il eut connaissance du rapport que l'inspecteur des colonies, R. Arnault avait alors remis sur les incidents de la prison de Dori.

Amadou note : *« Robert Arnaud s'était surtout rendu célèbre par sa sévérité, son courage et son sens aigu de la justice qu'il appliquait indifféremment aux Blancs et aux Noirs ».* Ce rapport donne : *« une description sociologique et psychologique très fine de la société africaine telle qu'elle était avant l'occupation française, avec ses divisions ethniques, ses clans et ses castes, et il déclarait que, quelle que soit la puissance militaire et culturelle de la France, elle ne pouvait espérer en quelques décennies, transformer des us et coutumes séculaires ».* (t.2, 229).

Pour sa gouverne, le jeune fonctionnaire reconnait : *« Cet évènement fut l'un des premiers à me faire toucher du doigt la réalité de ce qu'était, à la colonie, un Blanc par rapport aux Noirs, et me confirma [même] la supériorité imprescriptible des administrateurs des colonies sur tous les autres Blancs* ». (t.2, 231)

Extraits 8

Révolte contre la perception de l'impôt en 1929

L'administration coloniale ne fait pas directement sur le terrain la perception de l'impôt de capitation, mais elle la délègue à des chefs de province, de cantons ou de villages, moyennant une réduction sur leur propre impôt. Les conflits sont assez fréquents, y compris sous la forme de révoltes.

En février 1929, Amadou est affecté auprès du nouveau commandant de la subdivision de Tougan, M. Mengant, succédant au commandant de Menou.

« Le jour même de sa prise de service, le commandant Mengant me fit appeler dans son bureau. Quel homme était-il ? Quelles allaient- être nos relations ?

-Je suis un militaire, me déclara-il d'emblée. Je viens d'être démobilisé et versé dans le corps des administrateurs des colonies, mais je ne connais rien à l'administration civile. Tougan est mon premier poste, et je serai jugé d'après la manière dont je gérerai cette subdivision. Or, elle est réputée difficile, m'a-t-on dit, pour deux raisons : d'une part la mentalité des Samos, guerriers-nés et frondeurs par nature, et, d'autre part, l'influence des Pères Blancs,

fortement soutenus en haut-lieu. Mon prédécesseur, M.de Menou, m'a conseillé de te faire confiance et de me reposer sur ton expérience professionnelle et ta parfaite connaissance des Samos. J'ai décidé de suivre son conseil. Je te fais donc confiance et te donne carte blanche.

-Mon commandant, lui répondis-je, je suis un peu effrayé de la responsabilité que vous venez de me confier. Je dois d'ailleurs vous détromper sur un point : je ne connais que les Samos de Louta, c'est à dire ceux de la tribu Mathia et les Peuls. Or la subdivision est peuplée également par des Samos des tribus Mayaa, Mannda, Makkaa, et par des Marka-Djalam.

-Nous étudierons les autres ethnies ensemble, répliqua le commandant. Nous ferons autant de sorties qu'il le faudra pour y parvenir. Ne te gêne pas pour proposer ; moi je disposerai, et tout ira bien ». (t.2, 391).

Incidents relatifs à la collecte de l'impôt

Amadou était en poste à Tougan depuis peu quand survint une révolte au village de Dagalé, Haute-Volta. Il relate longuement cette affaire comme il avait fait pour celle de la prison de Dori.

Dans ses souvenirs, il renvoie implicitement à la situation dans laquelle son père s'était trouvé en **1902-1903**, dans la même région lors de la révolte de Toyni, province de Louta dont il était roi (cf. Extrait n°1).

Commentaire. Le commandant de Menou associa Amadou pour rechercher les causes et les responsables de la révolte de Dagalé. Le commandant procéda à de nombreuses audiences et palabres. Les révoltés mettaient en cause des malversations attribuées au chef de la province de Louta, un Dogon, Tchikendé Ouermé, choisi par la France aux dépens d'un Samos, ethnie dominante dans cette province, pour collecter l'impôt. Il y eut des coups de feux échangés, des destructions de biens, des blessés, la fuite momentanée des habitants. (t.1, 423).

Mais Amadou ne dit pas explicitement si -et comment- l'impôt fut collecté ensuite. Il explique uniquement que, sur sa proposition, le commandant autorisa les villageois de Dagalé à rétablir temporairement une pratique agricole ancestrale qui leur permit d'améliorer le partage des récoltes à court terme. (t. 2, p.387)

Extraits 9

Bons et mauvais souvenirs

Portraits contrastés de responsables coloniaux

Le chef suprême des huit territoires qui formaient l'Afrique occidentale française (AOF) était le *Gouverneur général* en poste à Dakar : Martial Merlin (1919-1923) puis Jules Carde (1923-1930), pour la période concernée.

La confiance du Gouverneur Hesling

1924 Amadou quitte son affectation à Dori pour revenir en juillet 1924 à Ouagadougou, affecté au cabinet du *Gouverneur de la Haute-Volta, Edouard Hesling.* Amadou était alors *écrivain expéditionnaire de troisième classe*. *« Mais-* écrit-il- *j'en étais heureux et fier. Du haut de mes vingt-quatre ans, je me sentais un homme ».*

Il décrit sur plusieurs pages l'organisation des services du gouverneur Hesling, à ce poste de 1919 à 1927.

Organisation des services du gouverneur

« Il y avait donc deux lignes de forces en présence, non rivales mais spécifiques : celle émanant d'Edouard Hesling « lieutenant-gouverneur », titulaire (c'était le titre des gouverneurs à l'époque), et celle émanant de M. Fousset, secrétaire général du gouvernement. A ces deux forces s'en ajoutait une troisième qui, pour être occulte, n'en était pas moins agissante : celle de l'Eglise, et plus particulièrement son représentant Mgr Thévenoud, qu'en termes irrévérencieux nous avions surnommé « l'Oiseau bagué». J'aurai plus tard, bien involontairement, à compter avec cette troisième force, et ce n'est pas moi qui l'emporterai ». (t.1, 240)

Incident dévoilant « *le rôle souterrain des modestes fonctionnaires indigènes* »

[1924-1925] *« Quelque temps après mon arrivée survint une très importante affaire qui aurait pu finir très mal, et même, si Demba Sadio et moi n'avions pu agir à temps, qui aurait pu provoquer chez les Peuls du cercle de Dédougou, une révolte sanglante inévitablement suivie par une répression impitoyable.*

Plus encore que par le passé, je pris conscience du rôle décisif, quoique souterrain, que pouvaient jouer parfois, dans un sens ou dans l'autre, les modestes fonctionnaires indigènes de l'administration coloniale ». (t.2, 243).

L'incident : Demba Sadio et Amadou suspectent l'administrateur des colonies De Lopino, commandant du cercle de Dédouogou d'avoir « tendu un piège au chef peul Idrissa Ouidi, pour le discréditer ». Le commandant avait refusé le cadeau coutumier que lui offrait le chef d'une région qu'il traversait. Le commandant avait interprété ce cadeau habituel comme une tentative de corruption. Amadou et son collègue réussissent à en informer le gouverneur Hesling avant l'arrivée d'Idrissa Ouidi à sa résidence.

Au moment de cet incident, Amadou « est, dit-il, au cabinet du gouverneur Hesling, chargé du courrier « à l'arrivée », tandis que [mon] ami Demba Sadio, chef du secrétariat, s'occupait du « courrier départ ».

Le gouverneur fit venir Demba Sadio et l'interrogea. *« Idrissa est un chef qui exerce ses fonctions depuis 1900, expliqua mon collègue. Il est à la tête d'un pays qui l'aime et où chacun accepterait de mourir pour lui. De plus, aucun chef indigène de Haute-Volta n'a rendu autant de services à la France. En 1914, lors de la grande famine qui décima la région de la Boucle du Niger, Idrissa a nourri tous les pauvres de sa province et a payé à lui seul la totalité de l'impôt dû à la France par sa région. En 1916, quand les Bobos se sont révoltés contre la France, c'est à Idrissa Ouidi que le commandant de cercle de San et son personnel durent leur salut. Enfin [il] est le chef indigène le mieux noté de la colonie, alors que l'administrateur de Lopino, sans être négrophobe, loin de là est d'un commerce particulièrement difficile, ce qui suscite des complications partout où il passe* ». (t.2, 254).

Epilogue. Une entrevue orageuse entre De Lopino et Hesling se traduisit dans les jours qui suivent par l'affectation de De Lopino dans un cercle du territoire du Niger.

« Le Peuls du pays de Barani, qui retenaient leur souffle, purent enfin respirer. Et ainsi, comme le dit le proverbe peul : Avec la mort de l'âne finissent braiements et pets ». (t.2, 256).

Bonne entente entre Amadou et le gouverneur Hesling

[1925-1927] *« Un jour de l'été 1927, alors que je faisais signer le courrier au gouverneur Hesling, il me demanda ce que devenait Demba Sadio. Je lui donnai de ses nouvelles et profitai de l'occasion pour lui demander un mois de permission pour aller le voir dans sa famille à Kayes. Le surlendemain une réquisition de transport Ouagadougou-Bamako-Kayes me fut accordée, pour moi, ma femme et mon premier fils, Cheikh Amadou Bâ, âgé de seize mois* ». (t.2, p.299)

Amadou mentionne assez souvent des responsables français qui firent preuve de confiance à son égard : le commandant de Courcelles qui obtint la révision du procès de son père puis sa libération ; l'inspecteur de l'enseignement Frédéric Assomption (t.1, p.467), le commandant François de Coutouly marié régulièrement à une indigène (t. 2, p.210), l'administrateur Bailly qui lui offrit une bicyclette pour venir au bureau. Ils se croisèrent à nouveau en1935 (t.2, p. 297), etc.

Subir les bizarreries de certains autres responsables

Le commandant De Lopino est évoqué précédemment pour sa brutalité ; citons aussi un commandant dont il décrit les agissements sous le pseudonyme de « Saride ». (t. 2, 260).

Un autre commandant empêcha sa mère de rendre visite à son mari emprisonné à Bougouni : *« Ce commandant-dont je tairai le nom par égard pour sa famille-était plutôt bizarre. Son plus grand plaisir était de visiter la prison, la poudrière et la trésorerie plusieurs fois par jour et même la nuit, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il ne pouvait dormir qu'entre quinze et dix-huit heures. Aucun traitement n'avait pu lui rendre son sommeil, perdu après une maladie contractée en Indochine* ». (t. 2,141).

Le commandant de Courcelles lui succéda, plus souple. Tidjani sortit de prison en**1906**.

III-*Compléments*

Extrait 10 et dernier

Deux regards d'Amadou sur son parcours

Comme dans le *préambule,* on retient ici des extraits de deux situations contextuelles qui ont certes influencé sa vie, mais de manières très différentes : d'une part, la pensée de Tierno Bokar, d'autre part le contexte colonial.

''Tierno Bokar, mon maître spirituel''

La personne et l'influence de Tierno Bokar sont plusieurs fois évoquées dans les *Mémoires* d'Amadou Hampâté Bâ, rappelant leurs rencontres et leurs correspondances ; et utilisant des formules fortes, telles que « Au tournant de ma vie » (t.2, p.506) ou « Tierno Bokar, humble marabout de Bandiagara, mon maître spirituel ». (t.2, 507)

On sait qu'Amadou commença sa scolarité en **[1907]** à l'école coranique de Bandiagara, fondée par ce savant. Ensuite, à partir de 1922, alors qu'il fait ses débuts dans l'administration coloniale, un de ses oncles, le marabout Babali Hawoli Bâ, à Ouagadougou, lui enseigne certains aspects de l'Islam.

« Mon oncle décida de me réserver la matinée de chaque dimanche de neuf à douze heures, non seulement pour m'enseigner la Rissalat, *mais aussi pour m'initier à l'enseignement spirituel et ésotérique de l'Islam communément appelé soufisme, particulièrement celui de l'ordre tidjani dont il était l'un des maîtres.*

Dès ce jour, j'entamai une correspondance régulière avec Tierno Bokar pour lui faire part de mes réflexions, de mes expériences sur le plan spirituel, et lui poser des questions. Mes lettres, écrites en français lui étaient lues à Bandiagara par un jeune instituteur, Mamadou Sissoko, qui les lui traduisait en peul. Ce dernier m'envoyait ses réponses, traduites en français par ses soins. […] Désormais, seuls comptaient pour moi, mon travail, mes études, mes prières et mes méditations. (t.2, 134).

Mais, c'est seulement onze ans plus tard lors du long séjour que j'effectuerai auprès de Tierno Bokar à Bandiagara, que ce dernier m'expliquera le sens ésotérique profond [de la 12e sourate du Coran, *Iklass*, Pureté], *source de la théologie musulmane ».*

Cette année **1933** *devait être pour ma vie familiale, ma carrière administrative et ma propre évolution spirituelle, un grand tournant dans ma vie. Je revenais au pays après onze années qui avaient constitué la « phase volontaire » de ma carrière, laquelle, malgré ses hauts et ses bas, s'était finalement terminée plutôt à mon avantage.*

Avant d'entrer dans la phase suivante, mon séjour chez Tierno Bokar avait représenté une sorte de plongée dans un monde spirituel d'où j'émergeai comme lavé, et portant sur le monde un regard nouveau. Ce serait une aide précieuse pour affronter la phase suivante de ma vie, dont je ne pouvais [alors] *savoir, qu'après 1937 et jusqu'en 1942*, [qu'] *elle serait le temps des difficultés et des épreuves. En 1940 nous aurions d'ailleurs la douleur de perdre Tierno Bokar, victime de l'ignorance et de l'incompréhension des hommes. Seule mon affectation à l'IFAN de Dakar en 1942, grâce au professeur Théodore Monod dont le Service était devenu le refuge de bien des persécutés, me mit moi-même à l'abri de tracasseries policières grandissantes ».*[8] (t.2, 135).

Avis pondéré d'Amadou Hampâté Bâ sur la colonisation

'' Toute chose a nécessairement une face diurne et une face nocturne''

« Une entreprise de colonisation n'est jamais une entreprise philanthropique, sinon en paroles. L'un des buts de toute colonisation, sous quelques cieux et en quelque époque que ce soit, a toujours été de commencer par défricher le terrain conquis, car on ne sème bien ni dans un terrain planté ni dans la jachère. Il faut d'abord arracher des esprits, comme de mauvaises herbes, les valeurs, coutumes et cultures locales pour pouvoir y semer à leur place les valeurs, les coutumes et la culture du colonisateur, considérées comme supérieures et seules valables.

[8] La nature de ces tracasseries n'est pas explicitée dans ses *Mémoires*. On sait par ailleurs qu'il prit la défense de son Maître Tierno Bokar vers 1937, décédé en 1942.

Et quel meilleur moyen d'y parvenir que l'école. Mais, comme il est dit dans le conte Kaïdara*, toute chose a nécessairement une face diurne et une face nocturne.*

Rien, en ce bas monde, n'est jamais mauvais de A jusqu'à Z et la colonisation eut aussi des aspects positifs, qui ne nous étaient peut-être pas destinés à l'origine mais dont nous avons hérité et qu'il nous appartient d'utiliser au mieux. Parmi eux, je citerai surtout l'héritage de la langue du colonisateur en tant qu'instrument précieux de communication entre ethnies qui ne parlaient pas la même langue et moyen d'ouverture sur le monde extérieur - à condition de ne pas laisser mourir les langues locales, qui sont le véhicule de notre culture et de notre identité ».

Mémoires (t.1, p. 492, Babel 1992) *Amkoullel, l'enfant peul*.

Pour ne pas conclure et poursuive…

Précédant une brève bibliographie de l'auteur et les cartes concernant les lieux cités dans cet article, voici quelques lignes invitant à aller plus loin, vers d'autres ouvertures...

Deux exemples :

-**Place de la *géographie*,** à partir d'une interrogation sur une *carte des colonies* de la Boucle du Niger, insérée dans le Journal *Le Temps* de mai 1898. Aujourd'hui, à la question : « Mais à quoi *servait donc* la géographie ? » répondre : « A faire des *cartes…coloniales* ! ». En souvenir d'Yves Lacoste en 1976, dans son livre emblématique...

-Place de la *langue française* dans la connaissance de l'Afrique et des multiples prolongements de son influence au-delà du continent lui-même. A partir de quelques lignes de Madame Yannick Lahens, écrivaine haïtienne, dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, le 21 mars 2019. Création de la *chaire annuelle ''Mondes francophones''*, en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie. (2018-2019).

« Aujourd'hui, les recherches sur la formation de la modernité, de l'Empire [colonial français] et de ses projets nationaux ne peuvent être isolées de celles portant sur le monde colonial. Haïti constitue à la fois un produit et une matrice de ces croisements et sa littérature en est une des premières métaphorisations. Si le Collège de France a jugé nécessaire de créer, après l'enseignement d'Alain Mabanckou, cette chaire *Mondes francophones*, c'est que les mutations d'aujourd'hui obligent la France à repenser ses relations avec ses anciennes colonies, avec la diversité de ses citoyens et avec l'ensemble des pays que l'on dit ''du Sud'', pour précisément mieux comprendre le monde qui vient. Un monde dans lequel les notions d'identité, de patrimoine, de nation sont en train d'être revisitées ».

***

Quelques articles, livres, notes de lecture, de ou sur Amadou Hampâté Bâ

=Deux livres :

-Amadou Hampâté Bâ et Jacques Daget. *L'Empire peul du Macina,* 1955, Institut français d'Afrique Noire, Dakar

-Amadou Hampâté Bâ et Marcel Cardaire. *Tierno Bokar, Vie et enseignement de Tierno Bokar. Le Sage de* Bandiagara, 1957, Éditions Présence Africaine

=Une note de lecture :

Constant Hamès. Persée 1982 :

Hampaté Bâ (Amadou) *Vie et enseignement de Tierno Bokar, le Sage de Bandiagara*

=Cinq articles :

1- **Nicolas di Miéo.** Hall Open science, 2011 :

Les figures de l'auteur et du traducteur chez Amadou Hampaté Bâ et Amadou Kourouma

2- **Anne-Marie Chartier**. Revue Strenae, 2012 :

L'enfance d'Hampâté Bâ, de l'école coranique à l'école des colons

3 - **Marie-Laure Tending**. Hall Open science, 2019 :

''Je ne suis pas francophone! Je suis Sénégalais". De quoi "francophone" est-il donc le nom et ''francophonie'' le dénominateur commun '' ?

4- **Lise Pérusat**. Hall Open science, 2020 :

***A. Hampâté et l'hybridité culturelle: le cas des* Mémoires: Amkoullel, l'enfant peul et Oui mon commandant!**

5- **Maguèye Kassé**. Encyclopédie Bérose des histoires de l'anthropologie 2020

Le maître de la parole. Vie et œuvre d'Amadou Hampâté Bâ ». Université Cheikh Anta Diop de Daka

***

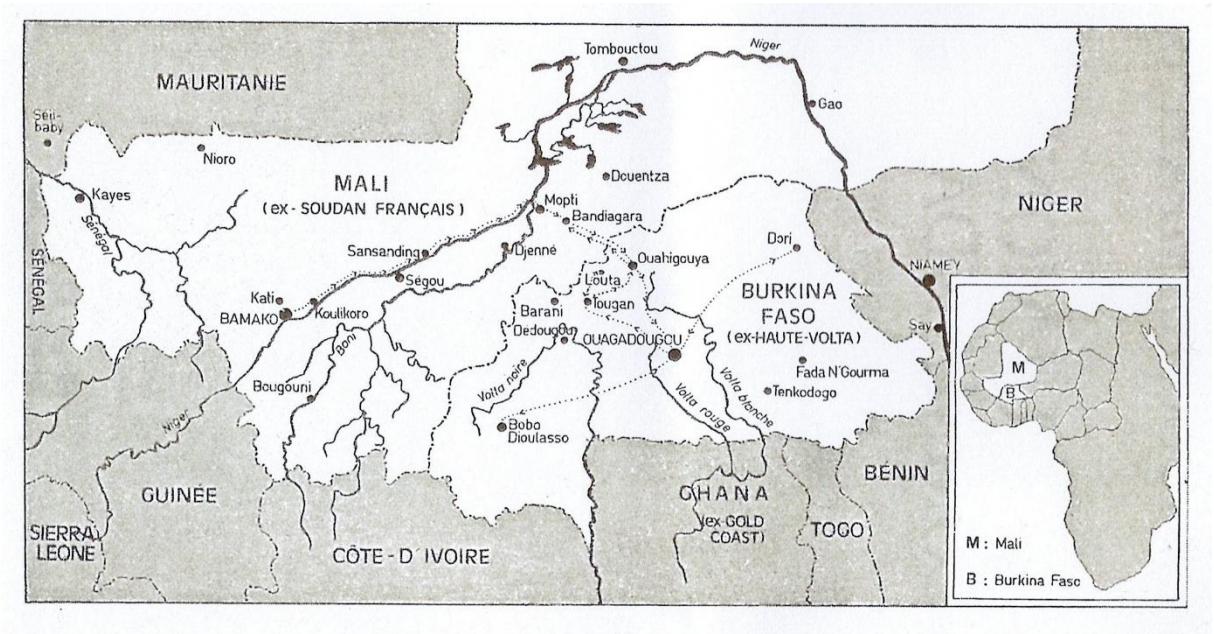
Trois cartes

Carte 1- Boucle du Niger dans les *Mémoires* d'Amadou Hampaté Bâ

Remarques

-le fleuve Niger prend sa source en Sierra-Leone ; il s'écoule dans le golfe de Guinée, par un vaste delta, en territoire du Nigéria, non loin de Port- Harcourt. De fait, le cours de ce fleuve est partagé à moitié environ entre des régions de colonisation française à l'Ouest, et anglaise à l'Est.

-la conquête par la France des territoires formant l'actuel Niger aboutissent à éloigner la Haute-Volta/ Burkina d'un accès aux rives du Niger, achevant son enclavement par des frontières terrestres d'anciennes colonies anglaise (Ghana, Togo, Bénin) ou françaises (Guinée, Côte d'Ivoire, Bénin/Dahomey).



Source : Edition Babel, tome 2. (Frontispice) « *Oui mon commandant »*

Carte 2- Boucle du Niger actuellement

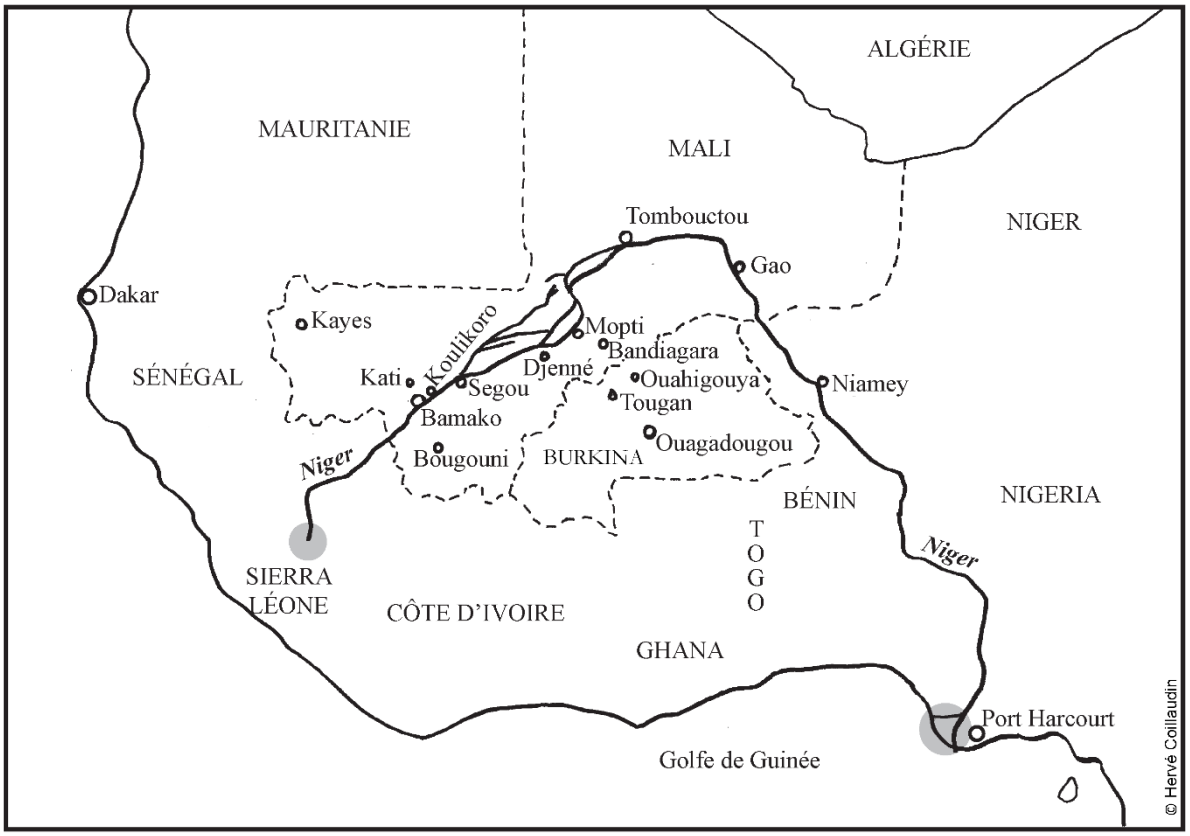
Remarques

Au sud du Mali actuel : le ***Soudan français***. (Kayes, Bamako…). Frontière Mali /Mauritanie postérieure

Dans les frontière de la ***Haute-Volta*** : le Burkina-Faso actuel

Villes citées, notamment, à l'Ouest : Kayes, Bamako, Kati, Koulikoro, Ségou, Sansanding, Bougouni ; le petit port de Kouakourou est en amont de Mopti.

Au Centre-Est : Mopti, Bandiagara, Ouahigouya, Djenné, Louta, Tougan, Barani, Dédouogo, Ouagadougou, Dori.



Dessin original d'Hervé Coillaudin, graphiste, 2026

Carte 3- Boucle du Niger à l'époque des conquêtes coloniales

Remarques

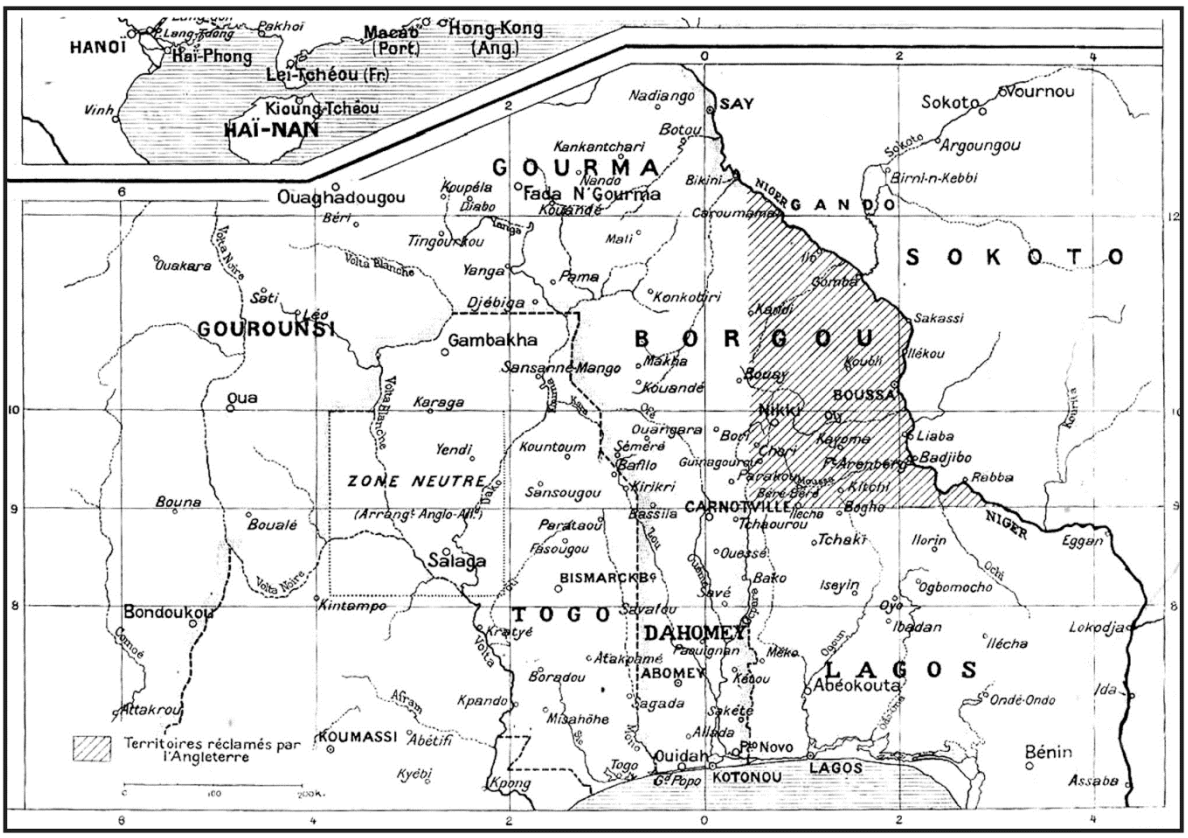
Carte témoignant des ambitions anglo-allemandes en vue d'acquérir des territoires dans ces régions déjà bien « cernées » par la France :

-en rayures : ‘’*Territoire réclamé par l'Angleterre''* ;

-en pointillé : *''Zone neutre. Arrangement Anglo-Allemand.''*

-‘’*Bismarckburg*'', ville forteresse, dans la Togo allemand de cette époque, en hommage au Chancelier Bismarck. Mais aussi ‘’*Carnotville'*, ville militaire, dans le Dahomey français [partie du Bénin], en hommage au Président de la République, Sadi Carnot (1887-1894).

- Une petite ville- Niamey/Niame- se développe rive droite du fleuve Niger, au Nord de Say aux alentours des années 1900, explique son absence sur cette carte. Deviendra la capitale de la colonie française du Niger.



Journal *Le Temps*, mai 1898

